

SEANCE DU 22 JANVIER 2018

PRESENTS :

MMES Cécile ETIENNE, Anne JORAM, Véronique LABICHE

MM Christian BEAUQUET, Yves COQUELIN, Jack LELEGARD, Philippe LETENNEUR, Patrick NIOBEY, Alain THOUBANIOUCK, Georges VERCHER et Michel VIGOT

ABSENTES : *Mme Adeline DIEUDONNE (procuration à Mme Cécile ETIENNE)
Mme Noëlle QUERE (procuration à Mme Anne JORAM)*

ABSENTE EXCUSEE : *Mme Sarah ROMUALD*

SECRETAIRE DE SEANCE : *Mme Anne JORAM*

✓ **Effacement de réseaux complémentaire aux travaux de réseau haute tension effectués par ENEDIS**

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil Municipal les estimations pour l'effacement des réseaux électriques, d'éclairage public et de télécommunications rue des Goémonniers, rue de la Vieille Ecole, rue du Pont Cé, chemin du Raciquot et rue du Moulin.

Le Syndicat Départemental d'Energies de la Manche (SDEM) propose d'assurer la maîtrise d'œuvre et d'ouvrage de ces travaux. Suite à l'estimation, le coût prévisionnel de ce projet est de 307 000 € HT

Conformément au barème du SDEM, la participation de la commune de Longueville s'élève à environ 107 000 €.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal :

- décident la réalisation de l'effacement des réseaux rue des Goémonniers, rue de la Vieille Ecole, rue du Pont Cé, chemin du Raciquot et rue du Moulin.*
- demandent au SDEM que les travaux soient achevés pour le 3^{ème} trimestre 2018,*
- acceptent une participation de la commune de 107 000 €,*
- s'engagent à porter les sommes nécessaires à l'ensemble du projet au budget communal,*
- s'engagent à rembourser les frais engagés par le SDEM si aucune suite n'est donnée au projet,*
- donnent pouvoir à leur Maire pour signer toutes les pièces relatives au règlement des dépenses.*

La séance est levée à 21 heures 40